



20A. Conduite du tracteur : initiation

Contexte :

Les travaux mécanisés (travail du sol, palissage, rognage...) sont devenus incontournables au sein d'une exploitation viticole.

Dans un souci d'optimisation du temps, ces tâches peuvent être déléguées ; néanmoins, face à la complexité des outils aujourd'hui disponibles et pour un résultat de qualité, la formation des salariés dans ce domaine est devenue nécessaire.

Objectifs de la formation :

- Identifier les différents organes ainsi que les fonctionnalités et équipements du tracteur vigneron
- Conduire le tracteur en toute sécurité sur un terrain plat : seul et avec une remorque un essieu
- Assurer l'entretien de base du tracteur et de ses équipements

Public concerné :

Viticulteurs, salariés ou toute personne amenée à conduire un tracteur vigneron.

Prérequis des participants :

Aucun

Contenu :

- Les différents organes de fonctionnement du tracteur : moteur, filtres, pompes, refroidissement, relevage, pont avant et arrière, arceau/cabine, tableau de bord poste de conduite (voyant, jauge et sonde),...
- Les différentes fonctionnalités et des équipements du tracteur vigneron : 2 ou 4 roues motrices, transmission, différentiel et blocage du différentiel, équipements hydrauliques, distributeurs, mono-levier, coupleur hydraulique, vérin simple et double effet, boîte de vitesse et gamme de vitesse,...
- Prise en main du tracteur agricole, vigneron : tracteur rigide et articulé
- Conduite du tracteur seul
- Conduite du tracteur avec une remorque un essieu
- Entretien courant du tracteur et de ses équipements

Moyens pédagogiques :

Tour de table pour adapter le contenu de la formation aux connaissances actuelles et aux attentes des participants.

Les apports théoriques succincts seront illustrés par des démonstrations et de nombreuses mises en application pratiques sur des terrains d'applications concrets.

Bilan de la formation réalisé en groupe à la fin de l'action de formation par l'échange et la discussion.

Mode de validation des acquis :

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.



Intervenant :

Claude HUMBRECHT, Vigneron et formateur

Responsable de la formation :

Julie GROSS, Chargée de formation continue



Durée

14 heures
2 jours consécutifs

Dates

6-7 février 2017



Lieux

Rouffach et sites d'application

Tarifs 2017	Cotisant VIVEA	Cotisant FAFSEA*	Autres cas
	-	0 € <i>selon condition - places limitées</i>	250 € / jour

*Cotisant FAFSEA : formation du guide régional, complétez le bulletin original FAFSEA recto-verso et renvoyez-le au CFPPA (téléchargeable sur www.fafsea.com ou sur notre site : www.cfppa-rouffach.fr).